

NUMERO 413

VENDREDI

6

MAI

1966



JOURNAL BI-MENSUEL

publié par les Usines L. MARBOT et C^{ie}, S.A., Neuvic-sur-l'Isle (Dordogne)

« Plutôt s'user que se rouiller ».

DIDEROT.

Cent mille vérifications

Vous avez certainement lu dans les journaux, ou vu à la télévision, avec quel soin, quelle précision, quelle minutie on prépare le lancement d'un nouvel article. Cent mille vérifications sont, paraît-il, nécessaires avant le départ d'une grosse fusée.

Sans entrer dans la discussion de savoir si d'autres réalisations plus... terre à terre seraient plus utiles, constatons de toute façon une chose : en poussant à la perfection technique, ce genre d'entreprise est facteur de progrès. Mais alors, on ne peut manquer d'être frappé par le contraste entre la perfection atteinte dans ce domaine et le laisser-aller qu'on peut observer dans tant d'autres. Vous me direz qu'il s'agit de réalisations exceptionnelles, de performances. Mais à des degrés divers, ce soin existe dans bien d'autres fabrications. Il faut bien reconnaître que nos avions, nos trains, nos appareils radio, nos automobiles, nos montres, nos réfrigérateurs, nos stylos... tombent rarement et, par conséquent, ils sont bien entretenus. Je ne veux pas dire que tout est parfait, mais dans l'ensemble, ce ne sont pas ces appareils qui nous causent les plus graves soucis.

Par contre, trop de parents, par laisser-aller, ne s'occupent pas de l'éducation de leurs enfants ; par laisser-aller, le mari (ou la femme) ne se montre pas à son conjoint sous un jour agréable ; par laisser-aller, un ville comme en pigriance, on jette partout papiers, peaux de fruits, boîtes de conserves ; par laisser-aller, on fait pénétrer sa moto ou hurer sa radio ; par laisser-aller, on ne nous conduits pas toujours avec tact dans nos rapports de travail quotidiens. Ne croyez-vous pas que si nous apportions dans le domaine social une petite part du soin que nous donnons, à juste titre, au domaine technique, de grands progrès seraient faits à nous ?

Il n'y faudrait pas d'ailleurs cent mille vérifications ; quelques-unes seulement, de temps en temps...

Louis AMBERT.

Dans le cadre de nos activités culturelles, une enrichissante soirée en compagnie de M. R. POMMIER

C'est avec un très grand plaisir que nous avons retrouvé, le 22 avril, M. René Pommier, journaliste et spécialiste des grands reportages. Tous ceux qui ont fait connaître tant à notre confédération qu'à notre culturel Marbot, n'ont pas été déçus, loin de là. « Le

Hollande », nous avions non connaissance avec notre orateur du 22 avril. Ce fut, en introduction, une rapide incursion dans le pays du Temps passé qui nous brancha, très vite, sur le propos de M. Pommier : à travers les œuvres de Rembrandt, Franz Hals, Vermeer, Ruyssdaël, Bosch, faire découvrir à ses auditeurs la période la plus éblouissante d'une « histoire riche en péripéties et en aventures. La monarchie espagnole disparaît, un monde nouveau s'ouvre aux « Pays-Bas » : La République Hollandaise naît et grandit et s'épanouit. Le portrait de Guillaume le Taciturne, stathouder — entendons gouverneur nommé par l'Espagne — qui dirigea, en fait, la lutte des révoltés et conduisit son pays sur la route d'une totale indépendance, ouvre la série de tableaux, merveilleux tableaux vus à travers de merveilleuses diapositives ; ce visage domine les moments passés à la contemplation de ces chefs-d'œuvre. Le la...



À travers ses diapositives un film de toute beauté, par R. Pommier a ressuscité avec audace et gentillesse le siècle d'Or Hollandais.

En janvier 1962, avec « Yugoslavia, Terre qui chante » et en octobre 1963, avec « 80.000 lieues sous la mer — à travers le

A NEUVIC AU COURS DE CETTE QUINZAINE

M. F.A. MENCIK, accompagné de M. J. PROCHAZKA était à Neuvic les 21 et 22 avril derniers. Les réunions qui ont eu lieu leur ont permis de considérer le développement de nos ventes ; spécialement, ils se sont intéressés aux perspectives d'affaires du marché français européen et ont étudié les collections automne-hiver, dont la fabrication va commencer.

...et le service 610 a reçu



De gauche à droite : M. Sedlacek, directeur de ventes, M. Bullis, chef de notre service export, et M. Peters, marchandier.

Des amis hollandais.

Depuis plusieurs années clients de Neuvic, M. SPENDLIK, Directeur des ventes M. SEDLACEK, responsable de magasins supermarchés, MM. JANSSEN et Van der HALL, marchandiers catégorie-enfant, tous quatre de Best (Hollande) nous ont fait le plaisir de leur première visite chez nous le 27 avril. Ils ont parcouru nos ateliers et services, et ont dit combien ils étaient frappés par notre organisation, l'ensemble de nos activités, le tempé de nos ateliers. Il semble que ces messieurs soient repartis de Neuvic avec une haute idée de notre travail. Nous sommes heureux de le communiquer à tous. Des commandes importantes ont accompagné la visite de nos amis hollandais.

...et des amis Belges.

Pour la première fois nous avons en la joie de recevoir M. SEDLACEK, directeur des ventes à Bruxelles ; il était accompagné de M. PETERS, marchandier qui, lui, est venu plusieurs fois en Dordogne. C'est le 28 avril. Nos amis de Belgique ont exprimé un nombre conséquent de nos articles et se sont vivement intéressés à tous nos modèles.

Ceux dont notre Bulletin parle rarement ...

Ce cliché est spécialement dédié aux agents de maîtrise des Services de Fabrication, à ceux dont il est rarement question dans les lignes de ce journal,



...A l'occasion d'une causerie-débat animée par M. J. Mora

Les chefs d'atelier et tous ceux qui sont allés à la Molhe - Montréval se rappellent les études faites pendant les séminaires sur les Communicationnels, il y a trois ans, avec M. Mora, Directeur du CLPPE, à Bordeaux, et quelques-uns de ses collaborateurs. Les séminaires ont laissé un vivant souvenir, et, partant, celui qui les a dirigés, ceux qui les ont animés. La presse s'est pour répondre à une invitation, perdue de vue des chefs d'atelier du Service 600 que M. Mora était à Neuvic le 27 avril pour conduire leur réunion mensuelle.

Elle fut magistralement menée par le Directeur du CLPPE, qui dirigea de façon concrète et vivante les éléments complexes qui entraînent l'apparition de la frustration ; il analysa ensuite les différentes formes sous lesquelles se présente et évolue cet état dont chacun a l'expérience, de façon ad hoc de toute façon, en s'agissant, peut conduire à des réactions psychologiques apparentes qui pourtant sont tout à fait simples à comprendre si l'on en connaît tant soit peu le mécanisme. Il sera bientôt de reprendre de façon systématique, le thème développé par M. Mora, car il est si...

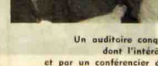
siècle d'Or Hollandais

à travers les peintres témoins de son temps ; fut une brillante et enrichissante conférence.

En janvier 1962, avec « Yugoslavia, Terre qui chante » et en octobre 1963, avec « 80.000 lieues sous la mer — à travers le

Un auditoire conquis par une conférence

dont l'intérêt ne faillit pas et par un conférencier dont l'éloge n'est plus à faire.



Stage de formation C.H.S. suivi par M. C. Rey, du service 700

A Saint-Cyprien, dans le cadre sensationnel que chacun se plaît à reconnaître à cette vallée de notre Dordogne, s'est tenu du 18 au 22 avril, un stage de « Formation pour les membres du Comité d'Hygiène et de Sécurité ». Après d'un douzaine d'autres entreprises, notre Société était représentée par M. C. REY, du service 700. x x x

Le stage s'ouvrit le 18, en présence de nombreuses personnalités des Comités de Sécurité Sociale et de la Prévention des Accidents : M. CONTE, ingénieur conseil, organisateur du stage ; M. BABA, ingénieur conseil ; M. MONNEBET, ingénieur en chef du département de la Prévention ; M. GARDIET, inspecteur de la Sécurité Sociale, que nous connaissons bien à Neuvic. Des délégations nationales et régionales sur les accidents de travail et leurs indices de fréquence, sur les accidents de travail, les maladies professionnelles. Il faudra revenir sur ces thèmes très intéressants mais il semble bien, des maintenant, élever ces quelques points importants et énoncés : — En comptant 2.500 heures de travail annuel par salarié, il y a en France : — 1 accident du travail avec arrêt ; toutes les semaines, — 1 accident grave ; toutes les 100 semaines, — 1 accident mortel ; toutes les 28 semaines.

L'ESPRIT DE SECURITE

Deux des grands leviers du monde sont : l'intérêt et la loi. Mais le plus puissant des deux, c'est la loi. Il est ainsi dans la sécurité du travail. Pour faire de la bonne sécurité, y consacrer son temps, sa peine, éventuellement son argent, il faut d'abord « y croire » ; accessoirement espérer que cela rapportera quelque chose. Ces affirmations, corroborées par l'expérience, concernent tout le monde, vient aussi bien l'ouvrier que le patron, et l'employeur à la sécurité ; être convaincu, de la nécessité de s'en occuper, avant le désir du producteur de faire passer ses convictions dans l'esprit des autres, en l'absence de circonstances autres à l'accident possible pour en préserver soi-même et les autres, c'est AVOIR L'ESPRIT DE SECURITE. Dans esprit de sécurité, il est inutile d'espérer obtenir une diminution appréciable et durable du nombre et de la gravité des accidents, ni la totale maîtrise, ni même la seule volonté ne peuvent remplacer ce sentiment profond à la fois dogme et idéalisme, qui investit spontanément tous les gestes et tous les actes de la vie. Comme tous les phénomènes, relevant du sentiment, l'esprit de sécurité est rarement totalement absent chez un individu, même lorsqu'il n'apparaît guère ; il faut savoir le découvrir, et il est toujours possible de le cultiver. M. de FREMONT.

Dans un climat tout de sympathie et de cordialité, la séance de travail a vu pour thème l'analyse du sentiment de « frustration ».

(Voir la suite en 3^e page)

(Voir la suite page 3)

DE NEUVIC-EN-PERIGORD ET DE SES ENVIRONS...

SAVEZ-VOUS CE QU'EST UNE FELIBREE ?



Chez Mlle Payencet
L'on reconnaît notamment, MM. L. Duteuil, Gégou, Brandel, Pérol, M. Dumurat, Ch. Barrois, Gégou, Dumurat, Terriol, Martin, Dupontez, J. Gégou, Mlle S. et G. Payencet, Mmes Duteuil, Martin, Barrois, Dumurat, Gégou, Y. Gégou, Brandel, Dumurat, Pérol, Terriol. Avec M. et Mme Ugeux 60 ans à eux deux et toujours jeunes !

Littéralement : Réunion des « Fellères », Filles de l'Ecole Provençale, créée vers le milieu du XIX^e siècle par Frédéric Mistral, qui se sont donné pour tâche la réécriture de la littérature en langue d'Oc.

Par extension, en ce qui nous concerne, c'est l'ensemble de la Fête Folklorique qui fait revivre et maintient toutes les vieilles traditions régionales : langas, danses, musique ou chants, costumes, etc., et qui donne lieu, chaque année en un endroit différent, à un immense rassemblement coloré, dans un site décoré au maximum, où chacun s'engage à rassembler et exposer les objets les plus anciens... et les plus haut-façonnés.

Depuis 30 ans qu'a été créée dans notre province la « Félibree du Bordou du Périgord », le rythme en est immuable, tout

comme le menu de la « Taulade » (repos en commun des Felibres).

Le 3 juillet, c'est à Neuvic-en-Périgord — que se déroulera cette formidable fête.

De par sa situation géographique et avec l'aide de la population de tout un canton, Neuvic-en-Périgord compte bien cette année attirer la plus grande foule qu'on ait jamais vue et espère fermement votre présence, la vôtre et celle de tous vos amis, auxquels vous ne manquerez pas d'en parler.

Le programme rituel de cette Félibree débute dès 9 heures du matin :

— Remise des clefs de la ville au « Major ».

— Réception des Autorités, sous la haute présidence de M. le Préfet (Parlementaires, Maires et Conseillers Généraux, Chefs de Services Départementaux, Personnalités régionales et régionales... et extérieures).

— Messe en plein air.

— Taulade, avec la soupe paysanne et le chabrol à haricots aux « couennes », poule farcie à la force noire, rôt de porc, etc.

— Cour d'Amour, au théâtre en langue d'Oc, rappellent ces fameuses joutes poétiques des troubadours du XII^e siècle, dont le Périgodin Bertran de Born fut l'un des plus illustres. Le cadre en sera le magnifique château (Renaissance, XVII^e) dont Neuvic se glorifie.

— Soirée, concert symphonique, au château, soigneusement illuminé pour la circonstance.

Le décor général sera so-

DOUZILLAC et CAMERON



Le chef d'escadron Coustillerie dépose le gerbe du souvenir sur la tombe de Mmes Douzillac et Cameron



Cérémonie toute intime, riche du souvenir des manifestations grandioses de 1965

Vendredi et samedi, se sont déroulées en France, comme en divers territoires étrangers, des cérémonies organisées par la Légion Etrangère, pour commémorer le sacrifice des héros de Cameron.

A Douzillac, où repose le capitaine Maine, l'un des héros de l'expédition mexicaine, un rassemblement avait été mis sur pied par M. Barlaud, maire de cette localité. On notait la présence de MM. le chef d'escadron Coustillerie (ancien officier ter R.E.G.), capitaine Rougemont, lieutenant Gendreau (de la section de la Dordogne), commandant Guain, de M. de Con-

Le courrier de nos soldats

Soldat 2^e classe Jean BONNELLE, 8^e escadron, escadron I.R. B.A. 129, 33, Cazaux.

« Après quelques jours de permission, me voici de retour à la base. Tout va bien, santé et moral. J'envoie mes amitiés à mes chefs d'atelier et à tous mes camarades que j'n'oublie pas. »

Ch. Bernier BONNET, C.E.B., 3^e section, S.P. 69.648 A.

« Je termine mon 14^e mois d'armée, et c'est avec joie que je vois arriver la libération. Nous partons en manoeuvres en France, à Mailly, la semaine prochaine. Maintenant ce ne sera qu'à la libération que je pourrai vous rendre visite. »

Soldat 2^e classe Jacques DUCHENE, Quartier Tournesud, Service Trésorerie, Cie Ecole, Emial, 47, Agen.

« Tout va bien. Je suis chez le trésorier à Agen. Le travail est intéressant et le temps passe vite. J'ai suivi à la fin de mon huitième mois de stage. J'ai rencontré dans le train lors d'une dernière permission, J.-C. Lamy. Il se trouve, lui aussi, à Agen. »

Conducteur Jean-Pierre BEAU, S.P. 69.648.

« Le printemps est là, mais il ne fait pas très chaud, il pleut. Mes occupations sont toujours assez variées, mais les jours de garde reviennent vite, peu importe, car la moitié du service est faite. Sincères amitiés à mes camarades de travail. »

Caporal Michel PAREIL, 29/3 E.M.G., 84, Le Pontet.

« Je viens d'être nommé au grade de caporal. Je compte vous rendre visite pour la fin juillet. Mes meilleurs amitiés à mes chefs d'atelier et à tous mes camarades sous les drapeaux. »

2^e classe Jean-Louis LAMY, C.E.V. quartier Valence, 47, Agen.

« Le moral est très bon, et la vie militaire s'écoule dans une belle ambiance. »

Brigadier M. André PAREIL, 19 R.D., 11^e escadron, Quartier Jeanne-d'Arc, 11, Bégin.

« Je suis actuellement en stage de sous-officier, qui se termine à Mourmelon Le Petit et qui se terminera fin mai. »

Mes amitiés à tout le personnel et chefs d'atelier.

Chasseurs Michel PETIT,



Chez M. et Mme Mondaric
MM. Mazou, Cl. Combétoz, J. Mondaric et son fils, R. Mondaric, M. Combétoz, A. Mondaric, J. Combétoz, Mlle Mondaric, Mmes Mazou, J. Mondaric, Taillan, L. Dubos, J. Loutretz, Richard, Rambeaud, comin.

5^e Régiment de Chasseurs, 8^e escadron, peloton 20, 21, Périgord.

« Je suis affecté à une section d'élèves pilotes d'auto-mitrailleuse et l'apprentissage de cette spécialité me laisse très peu de temps libre. Amicales salutations à M. Landou et à tous mes camarades d'atelier. »

Jean-Louis MAZE, 1^{er} section, 3^e Cie. C.I.S.M. n° 1, 3, Montlucan.

Jean-Louis Maze vient de finir le peloton de brigadier et attend sa nouvelle affectation. Il effectuera deux mois de spécialisation dans la complétabilité des corps de troupe.

« Nous remercions nos soldats d'après des lettres m'elles qu'ils nous ont envoyées; nous leur souhaitons bonne chance jusqu'à la fin du printemps, aujourd'hui ensoleillé, de Neuvic. »

A votre service 8 heures par jour : LA MEDICINE DU TRAVAIL

C'est un protecteur discret, c'est sa qualité première. « On ne voit pas, au moins, il donne cependant pour chacun de nous, son caractère anonyme. » L'existence de la médecine complète que devient à subir à nos sociétés. Lors de l'embauche nous, l'appareil médical se déplace un moment, pour servir la nouvelle recrue est apte physiquement à remplir son poste, et celui-ci lui convient bien. Et puis la médecine du travail intervient à nouveau dans l'ombre. Et tout cela « peu mystérieux comme tout ce que l'on connaît mal » à adapter « elle nous protège, sans que nous nous en rendions compte, au cours de toute notre vie professionnelle. »

D'ABORD PREVENIR

« Vous ce que nous lui devons, lors de la 1946 a défini son rôle : « assurer tout le médecin du travail doit être toute attention à la santé des travailleurs et, fait de leur travail, notam-

ment en surveillant les conditions d'hygiène du travail, les risques de contagion et l'état de santé des travailleurs. »

Dans cette médecine doit avoir tout prévenir. Et c'est pourquoi « prévenir » a que les mauvais effets ne trouvent pas lorsqu'elle se manifeste : car, fort heureusement, le plus souvent le médecin constate que « tout va bien ». Pourquoi alors se désorganiser ? Tout simplement parce que la prévention systématique est la meilleure garantie de bonne santé.

ENSUITE ADAPTER LE TRAVAIL A L'HOMME

Le 1^{er} d'octobre 1946 a donc organisé avec soin la médecine du travail. Elle souhaite que le médecin soit, sans souvent que possible « spécialisé », et même à temps complet et ne pratique que la médecine de clientèle courante. Ainsi le médecin du travail conservera mieux ses éléments solides et à pourra leur consacrer tout son temps. Lorsqu'une entreprise est trop petite pour avoir sa propre organisation médicale, elle se groupe avec d'autres entreprises, pour organiser un centre commun de médecine du travail. Car tous les salariés doivent également bénéficier de cette forme moderne de protection.

Tout au long de l'année, le médecin du travail cherche à adapter le travail à l'homme. Comment ? D'abord en surveillant l'hygiène générale de l'entreprise. C'est lui qui surveille la propreté, le chauffage, l'aération, le ventilateur ou la machine à vapeur, les installations de l'entreprise, la protection des ouvriers contre les poussières, les vapeurs, les dégagements et contre les accidents.



Chez M. et Mme Soumoude
Léger, Salomon, J. Mazières, H. Jean, Mmes Soumoude, Desconnet, Dausset, Fauve, Auxels, Lauriere, Lofon, Prieost, Legrec Jean, Mazières.



Chez M. et Mme Soumoude

« Tout au long de l'année, le médecin du travail cherche à adapter le travail à l'homme. Comment ? D'abord en surveillant l'hygiène générale de l'entreprise. C'est lui qui surveille la propreté, le chauffage, l'aération, le ventilateur ou la machine à vapeur, les installations de l'entreprise, la protection des ouvriers contre les poussières, les vapeurs, les dégagements et contre les accidents. »

(Voir suite en 3^e page)

chard de M. Verrées, ancien du 3^e R.E.I. et Madame.

Le colonel Termonin s'est excusé auprès de M. le Maire de Douzillac.

« Au cours de la cérémonie, touchante par sa simplicité, une gerbe a été déposée sur la tombe du capitaine Maine et une minute de silence observée. »

Une bouffée d'air pur du pays natal...

Ces gents Domoiselles ont, de notre pays, vécu dantes et bonnets. C'était, en février, lors d'une réunion dont Notre Bulletin s'est fait l'écho. Le 3 juillet, tout Neuvic retrouve ces costumes que le présent nous fait trouver merveilleux. Merveilleux ils sont, puisqu'ils ont le pouvoir de nous mener hors de nous-même, dans un passé transfiguré.

Et ces vieillards, dont les rythmes et les chants sont depuis des siècles réarrangés de colline en colline, de bord de ruisseau en collinaires, accompagnent toujours, sur un pas mineur empiété de nostalgie, les grands bonheurs des gens de chez nous.



LA VIE DE L'ENTREPRISE

NOTRE CARNET

Tous nos vœux de bonheur à la jeune mariée de l'Atelier 411, Mlle Geneviève Boule et à son époux.

Nathalie, fille de Mme A. Mirailles (459). Nos félicitations aux parents et nos vœux aux bébés.



De gauche à droite: Mlle R. Martinet, M. Dupont, I. Neyenscos, Geneviève Boule, N. Laguerie, M. Faucon.

Sont nées ces jours-ci: Isabelle, fille de M. R. (453) et Mme A.M. (417) Radin. Isabelle, fille de Mme H. Neyenscos (411).

Nos vœux de prompt rétablissement à: Mme P. Porcher, épouse de H. Porcher (405). Mme Ch. Drouot (405). Mme J. Pillot (405). Mlle S. Auguin (405). Mme O. Bonnet (414). Mlle O. Payencen (427).

Acte de probité

M. Maxime Armande a trouvé dans l'usine un portefeuille volumineux... qui a pu être remis à son propriétaire, avant même qu'il ne s'aperçût de sa perte.

Il est rapide retrouvé parmi nous... Tous nos camarades et amis ont retrouvé avec plaisir Mme Y. Piquet (456), reprenant son poste après plusieurs mois d'absence.

Félicitations à M. Armande, qui continue la tradition d'honnêteté ou se sont, jusqu'à ce jour, toujours distingués ceux d'entre nous à qui l'occasion fut offerte de le faire.

Nous nous unissons à la peine de Mme V. Gustin et à celle de M. Gustin, qui ont perdu leur père et grand-père et leur parents, nos condoléances attristées.

"Le siècle d'or hollandais"

(Suite de la première page) avec M. Pommier, n'est plus seulement labeur et l'histoire n'est plus seulement histoire: tout vit et tout vibre à travers sa grande sensibilité d'artiste et son érudition d'historien. Vie quotidienne en Hollande, en parlant des scènes les plus extérieures surprises dans les tripots du temps jusqu'aux scènes les plus intimes de la vie familiale, puis du jeune âge à la vieillesse, passant par les quatre saisons de la vie et par les quatre saisons de l'année: nous avons découvert cette époque palpitante et s'est épanouie, près de deux siècles, en avance sur notre pays, une République heureuse et prospère.

ment composées de tableaux du Maître, les séquences l'ont fait revivre de façon étrangement vivante et trappante.

Les heures passées en la compagnie de M. R. Pommier furent donc de grande qualité: à la perfection des images qu'il présentait, s'ajoutait la chaleur de sa présence. M. Pommier est profond de quelque chose, il le connaît, par-dessus tout, vrai: quand M. Pommier parle d'un événement, il le fait avec ce qu'il en a d'expérience personnelle — recherche de la vérité en toute démarche intellectuelle, en toute étude d'art, en toute recherche que quelle qu'elle soit.

Recherche de la vérité qui épure toute chose ou tout être que présente M. Pommier. Il est assez rare, en un temps où il est improvisé si facilement, ou si aisément on se laisse prendre par ce qui brille et qui n'est pas d'or, il est rare que soit rencontré un humaniste au sens plein du terme, un homme à l'écoute de tout ce qui est humain et sachant transfigurer en vérité cette exigence.

Bien n'est plus exagéré d'«honnêteté», de vérité que l'Art. M. Pommier sert la vérité et sert l'Art avec passion: une fois encore il nous l'a montré. Nous l'en remercions.

Chacun se rappelle, gardant devant ses yeux les couleurs merveilleuses nées de Rembrandt ou de Franck Hals...

Sous le signe des cours, stages et conférences...

M. J. Delage, cours Mécano

Le 29 avril, M. Jean Delage, responsable des Recherches au Service 700, a quitté Neuvic pour rejoindre le Cours « Mécano » qui se tiendra, cette année, jusqu'au 29 mai, en Allemagne, en France, en Belgique, en Italie, en Hollande, en Angleterre.

Il convient, même rapidement, de décrire le but de ce cours: ce sera, en même temps, dire son importance et son intérêt grandissimes: il s'agit, principalement, de rechercher les moyens de rendre de plus en plus efficient le service de mécanique — par des échanges d'idées, l'information, par des visites d'usines — et de s'assurer, sur le plan des techniques mécaniques, une position qui nous permette

Stagiaires de Neuvic à Hellecourt

Les 28 et 29 avril 1966, MM. Mazé, chef de l'Atelier 401, et J.C. Lafon, du service 497, ont effectué à Hellecourt un stage, rapide mais très intéressant. Il s'agissait pour eux de se pencher plus particulièrement sur l'atelier de découpe et de manipulation du semelage.

Accueillis par M. Boiz, chef de l'Atelier 401, à Hellecourt, MM. Mazé et Lafon ont été reçus par M. Prochazka, Directeur, et M. Biendel, chef du personnel. Ils ont ensuite étudié le circuit général de la production, l'organisation de l'atelier et quantité de points de détail susceptibles d'intéresser Neuvic. M. Mazé connaît les usines d'Hellecourt depuis longtemps, pour M. J.C. Lafon, par contre, c'était une découverte, elle lui a été passionnante.

Nous les savons tous deux très satisfaits de ce court séjour en Lorraine et très reconnaissants d'un accueil aussi sympathique. Ces échanges d'informations entre usines sont d'un grand intérêt. Il convient de remercier tous ceux qui les facilitent.

Deux élèves du Lycée d'Etat Féminin de Périgueux



Tandis que Mlle V. Senéze étudie le fonctionnement de Service du Personnel...

La présence à Neuvic, depuis le 15 avril dernier, de Mlle Cl. Latorrière et V. Senéze était évoquée dans notre précédent numéro. Elles sont aujourd'hui présentes à nos lecteurs. Leur stage se poursuit parmi nous selon le plan établi, qui leur donne une expérience concrète de ce qu'est une Entreprise, en général, l'ambiance d'un Bureau, en particulier, et les fait s'intégrer à un milieu concret du travail. Elles y réussissent bien. Qu'elles poursuivent avec courage ce stage parmi nous, si bien commencé!

...Mlle Cl. Latorrière est actuellement en stage de comptabilité ou Service des Achats.

Stage de formation C.H.S.

(Suite de la première page) Le dernier jour, M. DAN-DREUX, Directeur Départemental de la Main-d'Œuvre,



Réparation de la vis à injection de la machine Mausez. M. Roy s'est fait une spécialité de l'entretien et de la réparation de toutes les machines utilisées dans les ateliers de confection.

SOINS DENTAIRES

Le Service Social communique: La convention entre la Sécurité Sociale et les dentistes du département étant rompue depuis le 1^{er} mai, vos soins non terminés avant cette date seront remboursés à 15 ou 20 %.

Si vous avez des soins importants à commencer il vaudrait mieux attendre qu'un accord intervienne à nouveau entre la S.S. et les dentistes.

Causerie-débat au service 400

(Suite de la première page) trompé: M. Mora ne parle pas du bout des lèvres; il parle avec la foi et la sincérité qui font désirer le revoir et le réentendre. Qu'il soit remercié d'avoir répondu avec tant de cœur à l'invitation du service 400 et d'avoir comblé l'attente de tous!

A votre service 8 heures par jour

(suite de la 2^e page) Lorsque le chef d'entreprise décide d'utiliser une nouvelle technique de production, il doit consulter le médecin qui dira si elle présente des dangers ou non. Dans les secteurs d'activité qui

Dans le cadre de nos activités culturelles, Sous le patronage de Découverte de l'Univers

DANS UNE SALLE DE LA SOCIÉTÉ A PLAZZEE

LE VENDREDI 27 MAI 1966, A 20 H. 45

M. Jacques de MARQUETTE

Ami, Hôte et Disciple de Gandhi, Tagore Docteur des Universités de Paris (Lettres) et de Pennsylvanie (Sciences) Lowell Lecturer Boston

Délégué pour l'Occident de l'Adyatma Parishad (Cercle d'Etudes Spirituelles de l'Université d'Allahabad)

nous présentera et commentera lui-même son grand film en couleurs

LE INDE

DES MYSTÈRES ET DES DIEUX et nous redécouvrira

La plus fabuleuse Civilisation du Monde

Chacun se rappelle, gardant devant ses yeux les couleurs merveilleuses nées de Rembrandt ou de Franck Hals...

BASKET-BALL

Dimanche 24 avril 1966, au stade municipal de Boreux, au championnat d'excellence Girondin. Neuvic bat les Coqs Rouges de Boreux par 53 à 14.

L'Equipe de Neuvic se déplaça au « grand complet », quoique les Coqs Rouges soient derniers au classement, mais elle vient à préserver sa place de seconde et souhaite fournir un bon match.

La Ire mi-temps se déroula tout à l'avantage de Neuvic qui multiplie ses attaques. Sa défense vigilante lui permet d'arriver à la mi-temps sur le score sans appel de 22 à 2.

La seconde mi-temps verra notre défense se relâcher, afin de porter tous ses efforts sur les tirs au panier... Les Coqs Rouges en profiteront pour prendre quelques points mais n'arriveront jamais à inquiéter Neuvic qui terminera le match sur le score de 53 points à 14.

Très bon arbitrage de W. E. Weiseldinger. Notons avec satisfaction que toutes les joueuses de Neuvic ont marqué des points au cours de ce match.

Mlle Romy : 26 points; Mme Mathgon : 6 points; Mlle Guillemin : 4 points; Guineau; Lottier; Vidé; Jardy; 3; Chélaque 2.

Les Coqs Rouges, Mlles Alfred 6 points; Clavey 6 points; Lourdes 2 points.

LE COIN DU PHILATELISTE

LA MALADIE DU TIMBRE (suite)

La naissance de la philatélie ? Il faut reconnaître que c'est encore aux Anglais que nous la devons, à leur passion à recueillir les planches de papier noir à l'aide de lettres de repérage. Il y en eut un qui fit un pari des plus cocasses, en essayant de tapisser les murs de sa chambre avec ce timbre célèbre. Le plus formidable, c'est qu'il y parvint. Mais il fut bien étonné de constater que ces recompositions de planches ou ce tapissage n'eût aucune commune mesure avec l'acharnement des collectionneurs modernes; cependant, le ton était donné.

C'est également un anglais,

Contrôle de sécurité

Neuvic à Paris, le semaine dernière, suite de l'Automobile-Club du Périgord et chacun a pu procéder au contrôle de sécurité de son véhicule. Le contrôle de sécurité du break de l'usine est minutieusement averti.

Tout ce qui est mécanique (direction, freins) tout ce qui est signalisation (phares, feux de position, signaux sonores, klaxons, staps) est vérifié, essayé sur route, de façon très dure et très spectaculaire à la fois. Nombreux sont ceux qui s'attendent à cette démonstration en tous points intéressante. Ceux qui eurent la chance de la faire subir à leur véhicule en ont été étonnés.

Peut-être, est-ce le moment, sans aucune arrière-pensée publicitaire, de faire lire à nos lecteurs les services et les avantages offerts par l'Automobile-Club du Périgord.

PERIGUEUX : 14, rue du Président-Wilson.

BERGERAC : 15, rue Neuve d'Argenson.

SARLAT : 52, avenue Gambetta.

Le break sur lequel vient d'être accueilli par M. Dubost de l'Automobile-Club du Périgord, il sera reconnu « bon pour le service ».

1) Secours de 5.000 francs (cinq cent mille anciens francs) en cas de décès par accident automobile au bénéficiaire que vous aurez désigné, que vous soyez conducteur ou passager ou à vous-même en cas d'invalidité permanente totale, conséquence

de cet accident.

2) Abonnement gratuit à la revue mensuelle illustrée L'ACTION AUTOMOBILE ET TOURISTIQUE dont la valeur est supérieure au montant de la cotisation (cet avantage s'entend pour les sociétaires dont la cotisation est à 23 francs).

3) Abonnement gratuit à la revue mensuelle illustrée L'ACTION AUTOMOBILE ET TOURISTIQUE dont la valeur est supérieure au montant de la cotisation (cet avantage s'entend pour les sociétaires dont la cotisation est à 23 francs).

4) Secours de 5.000 francs (cinq cent mille anciens francs) en cas de décès par accident automobile au bénéficiaire que vous aurez désigné, que vous soyez conducteur ou passager ou à vous-même en cas d'invalidité permanente totale, conséquence de cet accident.

5) RISTOURNE pour la plupart des Compagnies d'Assurances pour tout véhicule reconnu en bon état et remis par l'Automobile-Club du Périgord.

6) ITINERAIRES SUR DEMANDE.

7) ANNUAIRE DE ROUTE remis gratuitement.

8) DELIVRANCE AUX MEILLEURES CONDITIONS : -- de l'abonnement à EUROPE ASSIANCE; -- de toutes pièces de douane; -- de licences de Camping et Caravaning, nautisme, skis et licences sportives.

9) RENSEIGNEMENTS SUR L'ETAT DES ROUTES, particulièrement difficile au Siège du Club.

10) PARTICIPATION aux Commissions de Circulation et de Retrait du Permis de Conduire (le Président en est membre titulaire).

11) SERVICE CONTENTIEUX DE DEFENSE AUTOMOBILE en cas d'accident ou de Contreven-tion (supplément de 10 F. par voiture) avec Caution Hospitalisation.

Tout cela, contre une cotisation de 23 F. (soit 23 francs) en 1966, pour le Service Contentieux de Défense Automobile).

Nous pensons qu'il est bon, au moins, de le savoir, et nous remercions M. DUBOST, de l'Automobile-Club du Périgord, de ses efficaces interventions.

1) Secours de 5.000 francs (cinq cent mille anciens francs) en cas de décès par accident automobile au bénéficiaire que vous aurez désigné, que vous soyez conducteur ou passager ou à vous-même en cas d'invalidité permanente totale, conséquence de cet accident.

2) Abonnement gratuit à la revue mensuelle illustrée L'ACTION AUTOMOBILE ET TOURISTIQUE dont la valeur est supérieure au montant de la cotisation (cet avantage s'entend pour les sociétaires dont la cotisation est à 23 francs).

3) Abonnement gratuit à la revue mensuelle illustrée L'ACTION AUTOMOBILE ET TOURISTIQUE dont la valeur est supérieure au montant de la cotisation (cet avantage s'entend pour les sociétaires dont la cotisation est à 23 francs).

4) Secours de 5.000 francs (cinq cent mille anciens francs) en cas de décès par accident automobile au bénéficiaire que vous aurez désigné, que vous soyez conducteur ou passager ou à vous-même en cas d'invalidité permanente totale, conséquence de cet accident.

Chronique de l'automobile

J'ai essayé, tout au long des articles de la Chronique Automobile, d'expliquer peut-être trop succinctement le fonctionnement de divers organes, le comportement des différentes parties d'une voiture.

Je résumerai aujourd'hui sur la matière de conduire et je citerai une lecture que j'ai faite dans une revue spécialisée qui écrivait un article très intéressant sur ce moment-là.

Il y a quelques années, une grande firme américaine de construction automobile procéda à une très intéressante expérience. Elle essaya de certaines de ses clients qui prétendaient ne pas être intéressés à la conduite d'un litre d'essence consommée, cette Société décida d'essayer elle-même deux de ses modèles. Les deux machines étaient semblables et les moteurs furent réglés exactement de la même façon.

Ces deux voitures furent, lors d'un premier essai, conduites à 50 km/heure. On enregistra la même consommation (environ 12,5 litres aux 100 km, soit un peu plus de 8 km. au litre de sensé).

On fit recommencer l'essai avec une variante. Tandis qu'une des voitures roulait régulièrement à 50 km/heure, la seconde était conduite à deux vitesses, minutes et stationnée 10 secondes. Son conducteur l'accélérait alors vivement pour rejoindre la première.

Et l'on ne fit rien de plus. Il n'y eut aucune modification ou réglage. A la fin de l'essai, on constata à nouveau la consommation des deux voitures. La première avait maintenu sa consommation de 12,5 litres aux 100 km, mais la seconde avait consommé le double de sa consommation simple, soit environ les trois fois.

Valait le résultat que peut donner sur votre kilométrage votre façon de conduire. Un autre exemple de ce que ces erreurs de conduite peuvent coûter jusqu'à 60 % du carburant versé dans votre réservoir.

Si donc vous désirez réduire sensiblement vos dépenses de consommation, rappelez-vous

1) Vérification GRATUITE des organes essentiels de votre voiture (direction, freins, éclairage, etc.) par notre Centre itinérant de service mobile.

2) RISTOURNE pour la plupart des Compagnies d'Assurances pour tout véhicule reconnu en bon état et remis par l'Automobile-Club du Périgord.

3) RENSEIGNEMENTS GRATUITS et devis pour tous voyages en France et à l'étranger par notre Agence ACTO.

4) ITINERAIRES SUR DEMANDE.

5) ANNUAIRE DE ROUTE remis gratuitement.

6) DELIVRANCE AUX MEILLEURES CONDITIONS : -- de l'abonnement à EUROPE ASSIANCE; -- de toutes pièces de douane; -- de licences de Camping et Caravaning, nautisme, skis et licences sportives.

7) RENSEIGNEMENTS SUR L'ETAT DES ROUTES, particulièrement difficile au Siège du Club.

8) PARTICIPATION aux Commissions de Circulation et de Retrait du Permis de Conduire (le Président en est membre titulaire).

9) SERVICE CONTENTIEUX DE DEFENSE AUTOMOBILE en cas d'accident ou de Contreven-tion (supplément de 10 F. par voiture) avec Caution Hospitalisation.

Tout cela, contre une cotisation de 23 F. (soit 23 francs) en 1966, pour le Service Contentieux de Défense Automobile).

Nous pensons qu'il est bon, au moins, de le savoir, et nous remercions M. DUBOST, de l'Automobile-Club du Périgord, de ses efficaces interventions.

1) Secours de 5.000 francs (cinq cent mille anciens francs) en cas de décès par accident automobile au bénéficiaire que vous aurez désigné, que vous soyez conducteur ou passager ou à vous-même en cas d'invalidité permanente totale, conséquence de cet accident.

2) Abonnement gratuit à la revue mensuelle illustrée L'ACTION AUTOMOBILE ET TOURISTIQUE dont la valeur est supérieure au montant de la cotisation (cet avantage s'entend pour les sociétaires dont la cotisation est à 23 francs).

3) Abonnement gratuit à la revue mensuelle illustrée L'ACTION AUTOMOBILE ET TOURISTIQUE dont la valeur est supérieure au montant de la cotisation (cet avantage s'entend pour les sociétaires dont la cotisation est à 23 francs).

4) Secours de 5.000 francs (cinq cent mille anciens francs) en cas de décès par accident automobile au bénéficiaire que vous aurez désigné, que vous soyez conducteur ou passager ou à vous-même en cas d'invalidité permanente totale, conséquence de cet accident.

5) RISTOURNE pour la plupart des Compagnies d'Assurances pour tout véhicule reconnu en bon état et remis par l'Automobile-Club du Périgord.

6) ITINERAIRES SUR DEMANDE.

7) ANNUAIRE DE ROUTE remis gratuitement.

8) DELIVRANCE AUX MEILLEURES CONDITIONS : -- de l'abonnement à EUROPE ASSIANCE; -- de toutes pièces de douane; -- de licences de Camping et Caravaning, nautisme, skis et licences sportives.

9) RENSEIGNEMENTS SUR L'ETAT DES ROUTES, particulièrement difficile au Siège du Club.

10) PARTICIPATION aux Commissions de Circulation et de Retrait du Permis de Conduire (le Président en est membre titulaire).

11) SERVICE CONTENTIEUX DE DEFENSE AUTOMOBILE en cas d'accident ou de Contreven-tion (supplément de 10 F. par voiture) avec Caution Hospitalisation.

Tout cela, contre une cotisation de 23 F. (soit 23 francs) en 1966, pour le Service Contentieux de Défense Automobile).

Nous pensons qu'il est bon, au moins, de le savoir, et nous remercions M. DUBOST, de l'Automobile-Club du Périgord, de ses efficaces interventions.

1) Secours de 5.000 francs (cinq cent mille anciens francs) en cas de décès par accident automobile au bénéficiaire que vous aurez désigné, que vous soyez conducteur ou passager ou à vous-même en cas d'invalidité permanente totale, conséquence de cet accident.

2) Abonnement gratuit à la revue mensuelle illustrée L'ACTION AUTOMOBILE ET TOURISTIQUE dont la valeur est supérieure au montant de la cotisation (cet avantage s'entend pour les sociétaires dont la cotisation est à 23 francs).

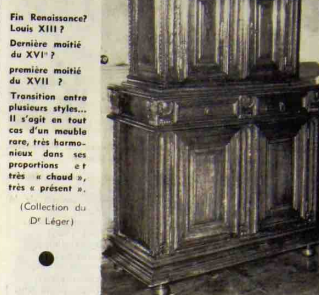
3) Abonnement gratuit à la revue mensuelle illustrée L'ACTION AUTOMOBILE ET TOURISTIQUE dont la valeur est supérieure au montant de la cotisation (cet avantage s'entend pour les sociétaires dont la cotisation est à 23 francs).

4) Secours de 5.000 francs (cinq cent mille anciens francs) en cas de décès par accident automobile au bénéficiaire que vous aurez désigné, que vous soyez conducteur ou passager ou à vous-même en cas d'invalidité permanente totale, conséquence de cet accident.

Portes ouvertes sur les collections d'Art Périgourdin de Neuvic et des alentours

Cette rubrique se propose donc de présenter, au fil des circonstances, quelques-unes des belles pièces d'art -- de l'art sous toutes ses formes -- rencontrées à Neuvic et dans ses environs. Au fil des circonstances... Au gré de

Plus tard, dans la mesure où nos lecteurs s'intéresseront à ce premier essai, ils le manifesteront en proposant des sujets de photographies... Il serait peut-être bon de prendre, de façon systématique, des grands thèmes de cette sé-



Fin Renaissance? Louis XIII? Dernière moitié du XVII? Transition entre plusieurs styles... Il s'agit en fait d'un meuble rare, très harmonieux dans ses proportions, et très « chaud », très « présent ».

ceux et de celles qui voudront bien nous ouvrir leur porte (qu'ils en soient très reconnaissants) et de l'avance remerciers... au gré de nos lecteurs...

« Bonheur du jour », charbonnet appellé à la pour un meuble charmant, et des lignes pures et légères. Le tout, double usage pour ce meuble d'époque Louis XV.

la fois la de façon didactique. « Du pain sur la planche ». Mais avec l'espoir que ces contributions continuent d'intéresser l'attention de quelques-uns d'entre nous.

"CONTRE" les ennuis de l'été

Contre les piqûres d'abeilles : pliez, avez toujours avec vous quelques morceaux de sucre. Saupoudrez, il effacera la sensation de fièvre et vous permettra de vous dépêcher sans fatigue.

Contre le dessèchement des cheveux imputable à l'eau de mer : rincez vos cheveux après le bain de mer de l'eau douce dans laquelle vous aurez fait fondre un peu d'huile de moutarde.

Contre les taches de fruits tenaces sur les nappes blanches : quelques gouttes d'ammoniaque dans l'eau tiède.

Contre l'impression des guêpes et des abeilles : mettez dans une saucisse un peu d'eau additionnée d'une goutte de formol et d'une pincée de sucre en poudre. Placez hors de portée des enfants. Les bestioles seront attirées et détruites.

Contre les fourmis : laissez dans vos placards un bouquet de menthe.

Contre les dégâts des mites pendant vos vacances : aspergez tous les jours d'essence de vinaigre et laissez-les entre les planches et les tapis.

Contre les mouches : laissez dans la pièce une petite éponge imbibée d'essence de lavande, elles n'approcheront pas.

Contre les taches de mouches : laissez dans vos cadres un signon coupé en deux, elles ne s'y posent pas.

Contre les puces qui sont partout : les fibres indésirables des matras de compagnie ; passez-les avec un chiffon et rincez-les à l'ammoniaque pure.

Contre les sauts : du poivre de Cayenne.

Contre les mites dans vos penderies : des oranges abondamment piquées de clubs de girofle.

comme il faut. Restez au moins deux ou trois longueurs du véhicule que vous voulez dépasser. Cela vous donnera tout le temps qu'il vous faut pour accélérer et débrayer. Commencez à accélérer lorsque la voiture qui vient en sens inverse se trouvera à côté de celle qui vous précède, maintenez pas qu'elle soit à votre hauteur. Ainsi, vous n'aurez pas besoin d'accélération, et d'autant de temps pour dépasser en toute sécurité.

» 4) N'enfoncez jamais brutalement votre accélérateur. Votre moteur ne peut pas avaler tout ce que vous précédez, rattrapez le plus grand partie par-tir par l'échappement sans avoir peur.

» 5) Ce mauvais usage de l'accélérateur et les « départs et trombes » peuvent augmenter votre consommation de 50 %, à moins que vous n'ayez déjà augmenté les gestes qui peuvent réduire vos dépenses, mais nous y reviendrons dans la prochaine chronique.

» 2) Tenez compte du trafic et de ses caractéristiques. Prévoyez ce que vous allez faire les autres automobilistes qui vous précèdent. Ne vous laissez pas enfermer dans une situation où vous seriez obligés de freiner brutalement pour éviter de toucher la voiture qui est devant vous.

» 3) Déposez les voitures.

» 1) Vérification GRATUITE des organes essentiels de votre voiture (direction, freins, éclairage, etc.) par notre Centre itinérant de service mobile.

» 2) RISTOURNE pour la plupart des Compagnies d'Assurances pour tout véhicule reconnu en bon état et remis par l'Automobile-Club du Périgord.

» 3) RENSEIGNEMENTS GRATUITS et devis pour tous voyages en France et à l'étranger par notre Agence ACTO.

» 4) ITINERAIRES SUR DEMANDE.

» 5) ANNUAIRE DE ROUTE remis gratuitement.

» 6) DELIVRANCE AUX MEILLEURES CONDITIONS : -- de l'abonnement à EUROPE ASSIANCE; -- de toutes pièces de douane; -- de licences de Camping et Caravaning, nautisme, skis et licences sportives.

» 7) RENSEIGNEMENTS SUR L'ETAT DES ROUTES, particulièrement difficile au Siège du Club.

» 8) PARTICIPATION aux Commissions de Circulation et de Retrait du Permis de Conduire (le Président en est membre titulaire).

» 9) SERVICE CONTENTIEUX DE DEFENSE AUTOMOBILE en cas d'accident ou de Contreven-tion (supplément de 10 F. par voiture) avec Caution Hospitalisation.

Tout cela, contre une cotisation de 23 F. (soit 23 francs) en 1966, pour le Service Contentieux de Défense Automobile).

Nous pensons qu'il est bon, au moins, de le savoir, et nous remercions M. DUBOST, de l'Automobile-Club du Périgord, de ses efficaces interventions.

1) Secours de 5.000 francs (cinq cent mille anciens francs) en cas de décès par accident automobile au bénéficiaire que vous aurez désigné, que vous soyez conducteur ou passager ou à vous-même en cas d'invalidité permanente totale, conséquence de cet accident.

2) Abonnement gratuit à la revue mensuelle illustrée L'ACTION AUTOMOBILE ET TOURISTIQUE dont la valeur est supérieure au montant de la cotisation (cet avantage s'entend pour les sociétaires dont la cotisation est à 23 francs).

3) Abonnement gratuit à la revue mensuelle illustrée L'ACTION AUTOMOBILE ET TOURISTIQUE dont la valeur est supérieure au montant de la cotisation (cet avantage s'entend pour les sociétaires dont la cotisation est à 23 francs).

4) Secours de 5.000 francs (cinq cent mille anciens francs) en cas de décès par accident automobile au bénéficiaire que vous aurez désigné, que vous soyez conducteur ou passager ou à vous-même en cas d'invalidité permanente totale, conséquence de cet accident.

Imp. JUILLET - Périgueux
Le Directeur responsable :
Ch. LEVASSER